

Modalités d'inscription

Inscrivez-vous en ligne sur le site web du programme de physiothérapie :
<http://www.readap.umontreal.ca/>, cliquez sur la page « formation en physiothérapie » et ensuite cliquez sur « formation continue pour professionnels ».

Faites parvenir votre chèque au montant de 550 \$ libellé à l'**École de réadaptation de l'Université de Montréal** avant le 12 octobre 2012.

(Notez que le nom du participant ainsi que le nom du cours – **Exercices** – doivent apparaître sur le chèque.)

Envoyez le chèque à l'adresse suivante :

Laura Galiana
École de réadaptation
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Politique de remboursement

- si annulation avant le 12 octobre 2012: remboursement total des frais de cours;
- si annulation entre le 12 et le 26 octobre 2012: frais de 35\$;
- si annulation après le 26 octobre 2012 : aucun remboursement ne sera effectué.

Formateurs

Rachel Brosseau, pht, M. Sc. FACSM

Professeure adjointe de clinique

École de réadaptation, Université de Montréal

Institut de Cardiologie de Montréal

et

Célynn Marchand, pht, FACSM

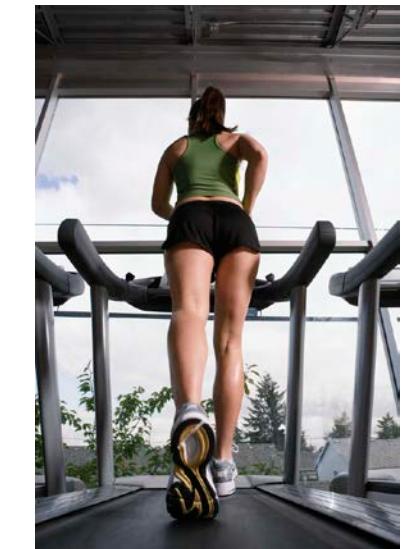
Institut de Cardiologie de Montréal

Dans le contexte de la physiothérapie actuelle, le clinicien doit intervenir auprès d'une clientèle variée présentant plus d'un facteur de risque de maladies cardiorespiratoires comme le tabac, l'hypertension artérielle, la dyslipidémie, le diabète, l'hérédité, l'obésité, la sédentarité, le stress, etc. Le physiothérapeute doit également concevoir des programmes d'entraînement en endurance cardiorespiratoire et de renforcement musculaire visant à améliorer le rendement fonctionnel de ses patients et recourir à des appareils d'entraînement en endurance cardiorespiratoire dans sa pratique quotidienne.

Cette formation d'une durée de trois jours incluant, entre autres, des ateliers d'apprentissage et des activités d'intégration permettra aux cliniciens de prescrire, de façon sécuritaire, un programme d'exercices adapté aux diverses clientèles rencontrées dans le domaine de la physiothérapie.

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

Prescription d'exercices



Les 10, 11, et 12 novembre 2012

Salle 3038 (3^e étage)
Pavillon 7077, avenue du Parc
Université de Montréal

PREScription D'EXERCICES

Objectif général

Ce cours vise l'apprentissage des principes inhérents à une prescription d'exercices sécuritaires et efficaces à une clientèle atteinte de problèmes cardiorespiratoires, ayant une affection cardiorespiratoire associée ou à toute autre clientèle qui reçoit un programme d'exercices.

Objectifs spécifiques

1. Définir la réadaptation cardiorespiratoire.
2. Décrire les réponses et adaptations cardiorespiratoires à l'exercice.
3. Expliquer les réponses physiologiques anormales à l'effort.
4. Intervenir de façon sécuritaire en phase de réadaptation précoce ou sous un seuil d'entraînement.
5. Intervenir de façon sécuritaire dans une zone d'entraînement.
6. Prescrire un programme d'exercices efficaces à toutes clientèles.

Participants

Un nombre maximal de 24 participants est accepté mais un nombre minimal de 15 participants est requis pour la tenue du cours.

Dates et lieux des rencontres

Salles 3038 et 428 (dim AM)

Pavillon 7077, avenue du Parc

École de réadaptation, Université de Montréal

Horaire du 10, 11 et 12 novembre

8h30 à 16h30

Matériel requis pour tous les participants

Calculatrice et tenue vestimentaire sport au jour 2 de la formation.

Lectures préparatoires

- Révision de l'anatomie et de la physiologie cardiorespiratoire
- Révision de notions mathématiques : règle de 3 et isolement d'une donnée dans des équations

Des pauses peuvent être prises au besoin du participant pendant les ateliers d'apprentissage ou les activités d'intégration.



Coût du cours

Le montant de 550 \$ inclut l'inscription, les taxes et les notes de cours. Le dîner et les pauses ne sont pas inclus.

Heures de formation continue (HFC)

Tel que stipulé dans la Politique d'amélioration continue 2010-2013 de l'OPPQ, chaque participant sera responsable de déclarer les HFC de cette formation au renouvellement annuel de son permis de pratique. L'Université ne sera plus responsable de faire parvenir les feuilles de présence à l'OPPQ. Ce cours équivaut à 21 HFC.

Pour plus de renseignements

n'hésitez pas à contacter

Laura Galiana

Téléphone : 514-343-6111 poste 33245

Courriel : laura.galiana@umontreal.ca